

Liberté Égalité Fraternité



COMMUNIQUÉ DE PRESSE Covid-19: point de situation en Normandie

Un taux d'incidence en baisse mais une circulation toujours importante

Après un mois d'augmentation, le taux d'incidence régional est en baisse, tout en restant à un niveau très élevé au-dessus du seuil d'alerte. Il est de 171,3 soit une diminution de + 18 points en une semaine (depuis le 26 janvier). Les départements de la Manche et de la Seine-Maritime présentent également un taux d'incidence en baisse par rapport à la semaine précédente mais ils continuent d'observer les taux les plus importants de la région. Le taux d'incidence chez les plus de 65 ans reste le plus élevé dans la Manche avec plus de 221,9 cas pour 100 000 habitants. Le nombre de reproduction effectif, qui correspond au nombre moyen de personnes qu'une personne malade va contaminer, reste au-dessus du seuil de vigilance à 1,07. Dans le même temps, le nombre de clusters en cours demeure élevé avec 151 situations investiguées.

L'activité hospitalière en augmentation

Les chiffres de l'activité hospitalière continuent d'augmenter (hospitalisations conventionnelles et réanimations): 1385 personnes sont hospitalisées pour COVID-19 dont 118 en réanimation (contre 1 349 hospitalisations et 115 réanimations le 28/01).

De nouvelles opérations de dépistage à destination de la population

Le dépistage est un élément clé de la stratégie « Tester, Alerter, Protéger ». Pour casser au plus tôt la chaîne de contamination et freiner l'épidémie, il s'agit d'identifier rapidement les personnes malades et les personnes contact à risques qui le nécessitent, afin de mettre en œuvre les mesures de protection et d'isolement nécessaires : s'isoler lorsqu'on est positif et prévenir ses proches, c'est être acteur dans la lutte contre la Covid-19. En cas de résultat positif, une recherche de variant est réalisée.

Dans les bassins de vie marqués par des taux d'incidence très élevés, l'ARS Normandie et les Préfectures, en coordination avec les élus locaux et les acteurs de santé, ont déjà déployé 6 opérations de dépistage et de promotion du renforcement des gestes barrières. Sur les secteurs de Dieppe (76), Vire (dont Vassy-Valdalieres) (14), Falaise (14), Avranches (50), Granville (50) et Saint-Lô (50), 2808 personnes ont été testées dont 118 positives (hors opérations dans les établissements scolaires). Ce sont donc 118 personnes pour lesquelles l'isolement a pu être réalisé et le contact tracing mis en œuvre pour isoler leurs contacts à risque afin de rompre les chaînes de transmission du virus.

De nouveaux dispositifs sont mis en place cette semaine :

- . sur le territoire de Le Havre Seine Métropole, avec plusieurs sites, jusqu'au 5 février <u>en savoir plus sur le</u> <u>site internet de l'ARS</u>
- . et de nouveau dans la Manche : à Saint-Hilaire-du-Harcouët mercredi 3 février / à Avranches jeudi 4 février / à Saint-Lô vendredi 5 février / à Granville samedi 6 février <u>en savoir plus sur le site internet de l'ARS Normandie</u>

Toute personne qui souhaite se faire tester est invitée à se présenter sur les sites de dépistage participant à cette opération, sans RDV et sans ordonnance. Le moment du test sera également l'occasion d'une sensibilisation aux gestes barrières et au respect de l'isolement. L'ARS appelle chacun à respecter avec la plus grande rigueur les gestes barrières et protéger ainsi ses proches plus âgés.

La Vaccination

Depuis le 4 janvier, la campagne mise en place dans la région a permis l'injection de 105 710 doses (chiffres du 01/02) auprès des publics prioritaires, dont 99 769 primo-injections et 5 941 2èmes injections. La vaccination des personnes vulnérables se fait désormais à un rythme rapide et va s'étendre sur la durée nécessaire pour permettre l'accès au vaccin de toutes les personnes concernées sur la base des approvisionnements disponibles. Dans les EHPAD, les dernières vaccinations pour les 1ères doses ont été réalisées la semaine dernière dans la Manche. L'injection de la 2^{nde} dose a débuté ce week-end dans les EHPAD relevant des 5 établissements pivots de la région, dans les EHPAD identifiés comme pilotes (<u>liste disponible ici</u>) et d'ici la fin de cette semaine dans les EHPAD du Calvados et de l'Eure, avant de se poursuivre dans les autres départements.

Dans ce contexte de très forte demande, il n'y a pas de demande de report en Normandie: les rendez-vous déjà pris de 1ère et de 2ème injection sont et seront assurés. Aujourd'hui et compte tenu du nombre très important de demandes de créneaux enregistrées, en cas d'absence de rendez-vous disponible, les personnes éligibles sont invitées à patienter jusqu'à l'ouverture de nouveaux créneaux. C'est au fur et à mesure de l'approvisionnement en vaccin que de nouvelles plages de rendez-vous seront ouvertes pour les semaines audelà du 14 février.

TELECHARGEZ ET ACTIVEZ L'APPLICATION « TOUS ANTI COVID »

Données épidémiologiques : chiffres clés en Normandie au 2 février 2021

100 000 hab. Seuil d'alerte dépassé

> Taux d'incidence

Nombre de reproduction effectif (R0)

Tensions hospitalières sur les lits de réanimation (patients Covid) / Capa. initiale

40%

Tensions hospitalières sur les lits de réanimation (patients Covid) / Capa, opérationnelle

2884/ 100 000 hab.*

Tests RT-PCR + TAG réalisés Pour 100 000 hab. glissants

Γaux de positivité des tests RT-PCR Réalisés en ville - moy. sur 7 jours glissants (Données SI-DEP)

Définitions des indicateurs :

- Le taux d'incidence est estimé sur la base du nombre de tests RT-PCR positifs pour 100 000 habitants par semaine (entre 10 et 50 par semaine, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 50, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).
- Que state attention par des patients sur les lits de réanimation correspondent au taux moyen d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19 par rapport à la capacité initiale en réanimation, par région (entre 40 et 60 %, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 60 %, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).

 Le taux de positivité des tests RT-PCR correspond au taux de positivité des pré levements virologiques réalisés dans chaque département sur 7 jours glissants (entre 5 et 10 %, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 10 %, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).
- Le nombre de reproduction effectif (RO) correspond au nombre moyen de personnes qu'une personne malade va contaminer (lorsque le RO est supérieur à 1, il s'agit du seuil de vigilance; au-delà de 1,5, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).

Covid-19	Testés RT-PCR + TAG j-3 / J-9	dont testés positifs	Taux de positivité	Taux d'incidence	Taux d'incidence chez les + de 65 ans	Hospit. au 01/02	dont réa. au 01/02	Retours à domicile depuis le début de l'épidémie	Décès à l'hôpital depuis le début de l'épidémie
Normandie	91320	5659	6,20	1 <i>7</i> 1,3	184,0	1385	118	7288	1896
Calvados	18777	857	4,56	123,9	155,4	183	29	1343	316
Eure	12674	914	7,21	152,2	151,8	171	9	977	287
Manche	15108	939	6,22	191,4	221,9	178	11	717	188
Orne	7549	499	6,61	180,2	202,0	165	10	916	226
Seine- Maritime	37212	2450	6,58	197,0	191,8	688	59	3335	879

Depuis le début de l'épidémie, 2616 personnes porteuses du coronavirus Covid-19 sont décédées en Normandie (à l'hôpital et en EHPAD), dont 1932 depuis le 1er septembre.

Situation dans les EHPAD

Entre le 30 janvier et le 2 février, les équipes de l'ARS Normandie ont accompagné 50 EHPAD (7 dans le Calvados, 5 dans l'Eure, 10 dans la Manche, 7 dans l'Orne et 21 dans la Seine-Maritime) et 9 résidences autonomies (0 dans le Calvados, 1 dans l'Eure, 1 dans la Manche, 2 dans l'Orne et 5 dans la Seine-Maritime), ayant déclaré au moins 1 cas positif, dans la mise en œuvre de mesures visant à assurer la meilleure prise en charge des résidents et faire barrière à la propagation du virus.

Clusters en Normandie

La Normandie compte 151 clusters en cours d'investigation par l'ARS: Un cluster est le fait d'identifier au moins 3 cas confirmés ou probables, dans une période de 7 jours, et qui appartiennent à une même communauté ou ont participé à un même rassemblement.

	Total	EHPAD	Etab. Handicap	Etab. de santé	Etab. Scolaire et universitaire	Milieu professionnel	Sphère privée	Etab. pénitentiaire
Normandie	151	64	11	31	23	15	6	1
Calvados	21	10	1	5	1	3	1	
Eure	18	7		7	2	2		
Manche	40	19	3	4	12	1	1	
Orne	20	7	2	3	5	3		
Seine- Maritime	52	21	5	12	3	6	4	1

Note : Ne sont répertoriés que les clusters identifiables, c'est-à-dire dans un réseau d'établissements de prise en charge et d'accompagnement du public. Cela ne préjuge en rien, bien au contraire, de l'absence de clusters dans la sphère privée. Il est rappelé, à cet égard, que les rassemblements privés (fêtes, réceptions, ...) sont évidemment propices à favoriser le phénomène de contamination.